

Liste des délibérations du Conseil Municipal
Prises en séance du 17 avril 2026
Convoqué le 13 avril 2026 et réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie
sous la présidence de M. Jean François DUVERGNE, Maire

N° Délib.	Objet
D_2026_05_01	Approbation du Compte Financier Unique CFU 2025 Budget annexe assainissement
D_2026_05_02	Approbation du Compte Financier Unique CFU 2025 - Budget annexe lotissement
D_2026_05_03	Approbation du Compte Financier Unique CFU 2025 Budget annexe photovoltaïques
D_2026_05_04	Approbation du Compte Financier Unique CFU 2025 et affectation du résultat 2025 - Budget principal Commune
D_2026_05_05	Fixation du taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2026
D_2026_05_06	Vote du Budget Primitif 2026 – Assainissement
D_2026_05_07	Vote du Budget Primitif 2026 – Lotissement Vigne du Couder
D_2026_05_08	Vote du Budget Primitif 2026 – Photovoltaïques
D_2026_05_09	Vote du Budget Primitif 2026 – Commune
D_2026_05_10	Délibération fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS
D_2026_05_11	Election des membres du CCAS
D_2026_05_12	Désignation d'un délégué titulaire au SIAEP Nord-Est Charente
D_2026_05_13	Désignation des délégués à Charente Eaux
D_2026_05_14	Désignation des 2 délégués (titulaire et suppléant) au Syndicat Mixte de la Fourrière
D_2026_05_15	Désignation des 2 délégués (titulaire et suppléant) au SDEG
D_2026_05_16	Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des bassins du Goire de l'Isoire et de la Vienne en Charente Limousine
D_2026_05_17	Désignation des 2 délégués (titulaire et suppléant) à l'ATD 16
D_2026_05_18	Proposition d'attribution des référents
D_2026_05_19	Désignation du collège des référents déontologues pour les élus locaux
D_2026_05_20	Délibération pour recrutement de contractuels

Affichée le : 20 avril 2026

Le Maire,
Jean-François DUVERGNE



La secrétaire de séance
Joëlle GANTHEIL

Les règles de publicité des actes des communes sont modifiées depuis de juillet 2022 L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret d'application qui s'en est suivi

Liste des délibérations

L'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.